

# PRESENTATION DU SCENARIO LITTORAL

## LGV PACA : Préparation du débat public (Etudes d'environnement complémentaires)



# **Présentation du scénario**

## **Littoral**

**LGV PACA : Préparation du débat public**

# Sommaire

<b>I</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>II</b>	<b>Présentation générale du scénario</b>	<b>4</b>
II.1	Présentation	4
II.2	Contexte environnemental et principaux enjeux	4
II.3	Les enjeux environnementaux : présentation cartographique	5
II.3.1	Ressource en eau	5
II.3.2	Milieu naturel	6
II.3.3	Milieu humain	7
II.3.4	Agriculture - sylviculture	8
II.3.5	Patrimoine - paysage	9
II.3.6	Synthèse	10

# I PRÉAMBULE

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la préparation du débat public relatif à la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur (LGV PACA).

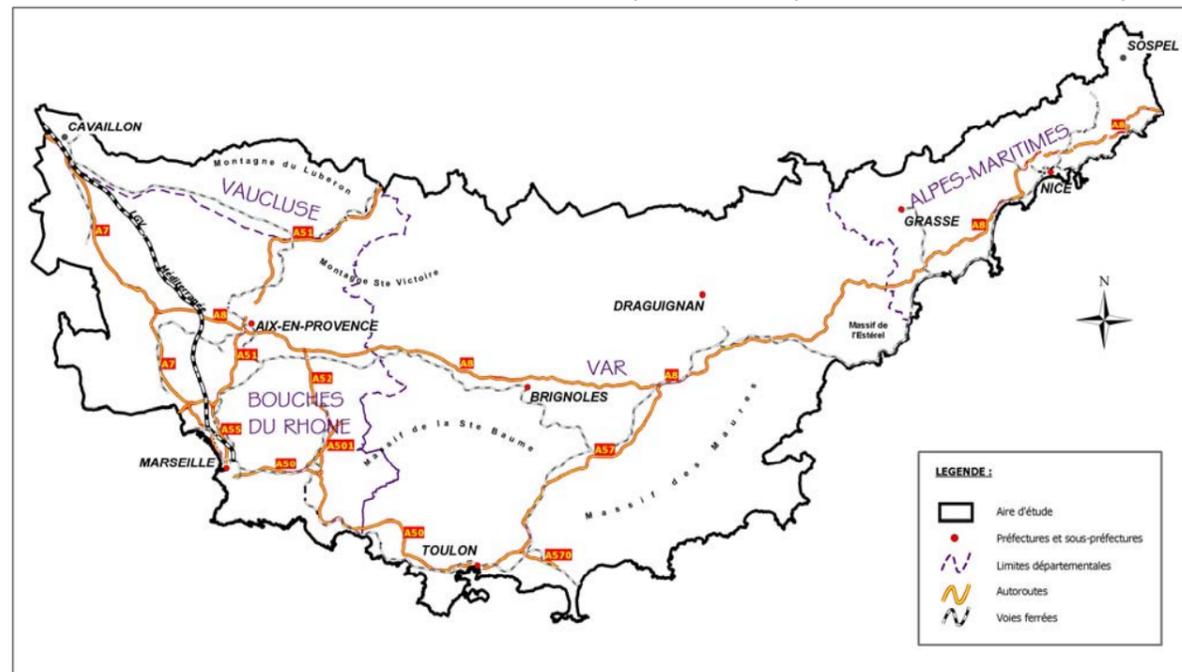
Suite à l'« étude d'opportunité sur le développement de la grande vitesse vers Toulon et la Côte d'Azur » réalisée entre 2000 et 2002, RESEAU FERRE DE FRANCE (RFF) a mené une actualisation et un approfondissement de la description de l'état initial de l'aire d'étude et une analyse des enjeux environnementaux des itinéraires étudiés.

A ce titre, SCETAUROUTE a été missionné pour mener à bien ces études d'environnement complémentaires. Ce travail, effectué de janvier à décembre 2004, a abouti à la réalisation :

- d'un rapport de présentation d'état initial ;
- de rapports d'analyse environnementale des différents itinéraires envisagés pour le passage de l'infrastructure ;
- de rapports d'analyse environnementale des **différents scénarios**.

L'état initial a été réalisé au niveau de l'aire d'étude représentée ci-dessous :

LGV PACA – Préparation du débat public / Etudes d'environnement complémentaires



Aire d'étude

L'étude de l'état initial a été abordée selon les cinq thématiques suivantes :

- la ressource en eau ;
- le milieu naturel ;
- le milieu humain ;
- l'agriculture et la sylviculture ;
- le patrimoine et le paysage.

Chacun de ces thèmes a été caractérisé par des enjeux hiérarchisés selon 4 classes :

- les enjeux très forts ;
- les enjeux forts ;
- les enjeux moyens ;
- les enjeux faibles.

Cette approche a permis de mettre en évidence les enjeux d'environnement à l'échelle de l'aire d'étude pour chacune des thématiques abordées. Ce travail est notamment illustré par des cartes thématiques de synthèse des enjeux et une carte de synthèse générale au 1/550 000<sup>ème</sup>. Il a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale de l'état initial de l'aire d'étude.

Sur cette base, chaque itinéraire étudié a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale comprenant une analyse des enjeux d'environnement à l'intérieur d'un couloir d'étude de 7 km, correspondant à un itinéraire envisagé pour le passage de la LGV PACA.

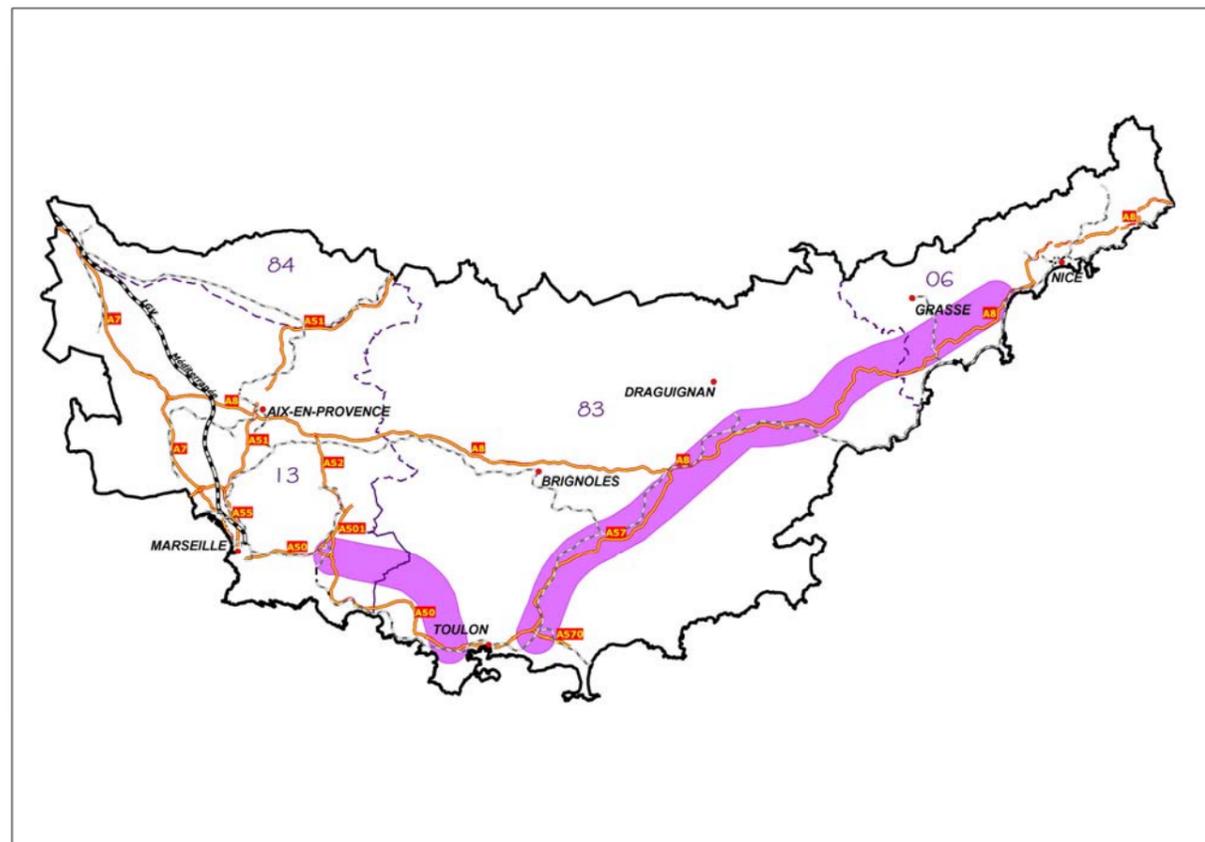
Les associations d'itinéraires constituent des scénarios permettant de relier la LGV Méditerranée à l'agglomération niçoise.

Le présent rapport a pour objet d'analyser les enjeux d'environnement du scénario **Littoral**.

## II PRESENTATION GENERALE DU SCENARIO

### II.1 PRESENTATION

<b>Famille de scénario</b>	Desserte à 1 axe
<b>Composition (itinéraires)</b>	Littoral Nord-Toulon Nord-Toulon/Plaine des Maures Plaine des Maures Estérel 3 <sup>ème</sup> voie
<b>Longueur (km)</b>	150
<b>Surface (km<sup>2</sup>)</b>	1 050
<b>Points reliés</b>	Est de l'agglomération marseillaise (Aubagne) → agglomération toulonnaise → Ouest de l'agglomération niçoise (3 <sup>ème</sup> voie Antibes - Nice)



### II.2 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PRINCIPAUX ENJEUX

**Entre l'agglomération marseillaise et l'agglomération toulonnaise**, le scénario s'insère dans un contexte à dominante naturelle entre le littoral, au sud, et le massif de la Sainte-Baume, au nord. Les extrémités sont marquées par une forte pression foncière liée à la proximité des préfectures des Bouches-du-Rhône et du Var.

Les enjeux concernent :

- à l'ouest : l'agglomération d'Aubagne marquée par une forte activité agricole et une forte urbanisation,
- au sud-ouest : le massif des Calanques représente un patrimoine naturel et paysager très riche,
- au centre du couloir d'étude : les plateaux de Cuges-les-Pins, du Castellet et du Beausset marquées par une forte activité agricole et par une urbanisation diffuse ;
- au sud : le site du Mont Caume (pSic et site classé), un périmètre de protection des eaux souterraines, une forte urbanisation à l'approche de la côte et des secteurs directement concernés par la loi littoral ;
- les sites boisés (notamment le massif de la Sainte Baume).

**Entre l'agglomération toulonnaise et le Muy**, le scénario s'inscrit dans le sillon permien, qui constitue un axe de communication naturel. Cette vaste plaine présente une vocation à dominante agricole jusqu'aux environs de Puget-Ville, puis essentiellement agricole et naturelle jusqu'au Luc et enfin à dominante naturelle jusqu'au Muy. A noter qu'une pression urbaine s'est diffusée à l'est de l'agglomération toulonnaise, à la faveur du relief plat et des infrastructures structurantes.

Les enjeux concernent :

- le Gapeau (faisant l'objet d'un SAGE) et le Real Martin, 2 cours d'eau de bonne qualité physique et biologique ;
- le pSic du Mont Caume, espace protégé, qui présente une richesse en matière de patrimoine naturel ;
- le Massif et la plaine des Maures qui correspondent à des entités naturelles et paysagères remarquables (ZICO, ZPS, pSIC et PIG notamment) ;
- l'influence en termes d'urbanisation de l'agglomération toulonnaise au sud ; le sillon permien étant par ailleurs investi par l'habitat et les activités humaines (Vidauban, Les Arcs, Le Muy...) ;
- une agriculture très développée au sein du sillon permien sur l'ensemble du territoire traversé (vignoble en AOC Côtes de Provence) ;
- un patrimoine paysager important au niveau du projet de classement du Coudon.

**Entre le Muy et l'agglomération niçoise**, le scénario s'inscrit le long du littoral méditerranéen et dans l'arrière pays varois et niçois. Il est axé sur un couloir de passage matérialisé par les voies routières et autoroutières que sont la RN7 et l'A8. La population est particulièrement développée au sein de ce territoire ; les zones d'habitat aggloméré sont nombreuses à Grasse et le long de la Côte d'Azur (Cannes, Antibes et Nice).

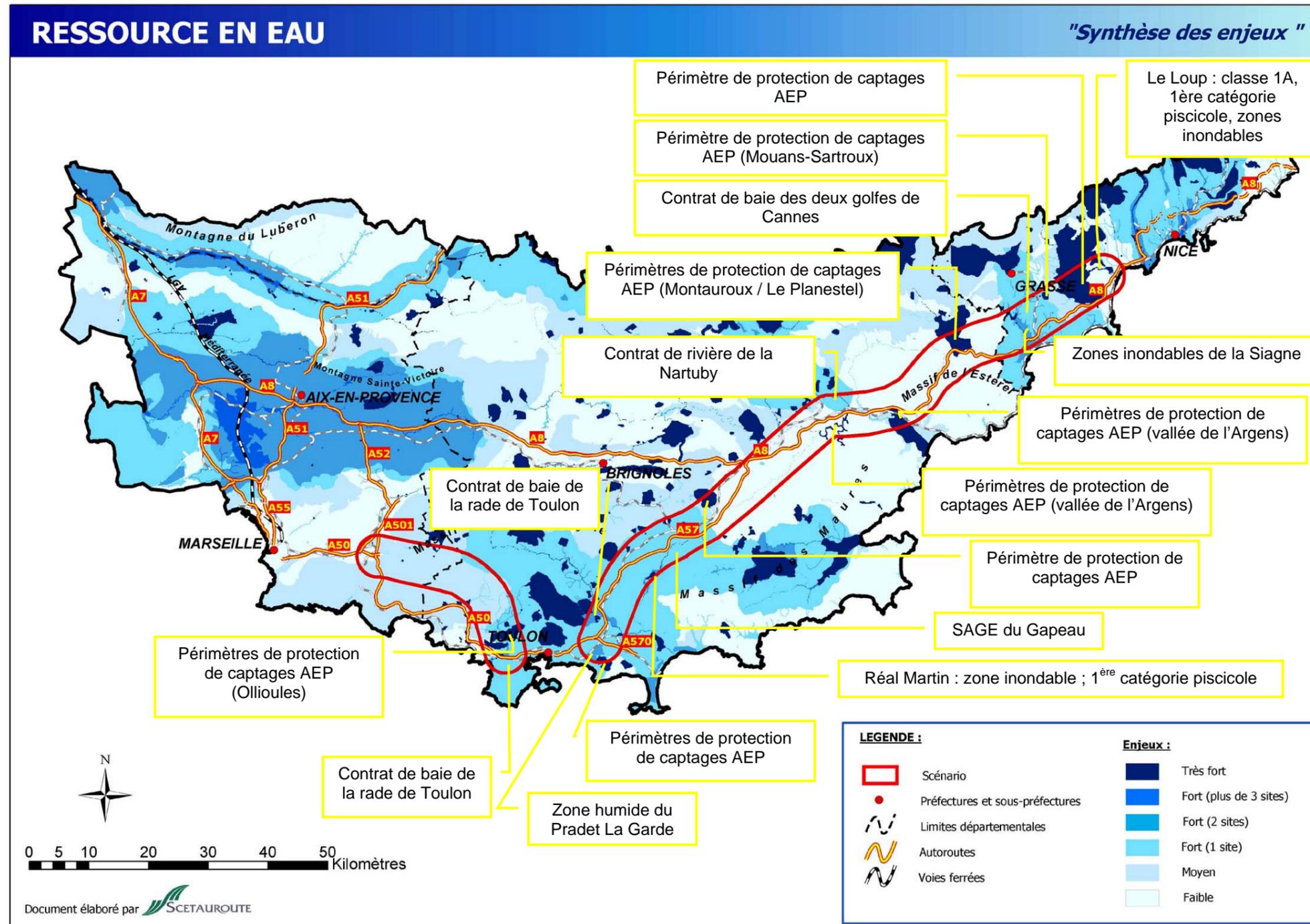
Les enjeux concernent :

- le contrat de rivière de la Nartuby ;
- le recoupement des vallées de l'Argens, de la Siagne et du Loup ;
- le contrat de baie des 2 golfes de Cannes ;
- les zones naturelles remarquables du Massif des Maures, des bois de Palayson, du Rouet et de Malvoisin et du Massif de l'Estérel (elles font notamment l'objet de ZICO, ZPS et sont des propriétés du Conservatoire du littoral) ;
- les zones d'habitat aggloméré (le long de la Côte) ;
- des zones de travaux souterrains au niveau de l'Estérel ;
- le caractère touristique du secteur ;
- les terres agricoles (vallées de l'Argens et de la Siagne : polycultures) ;
- le rocher de Roquebrune et le Massif de l'Estérel (sites classés).

## II.3 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : PRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

### II.3.1 RESSOURCE EN EAU

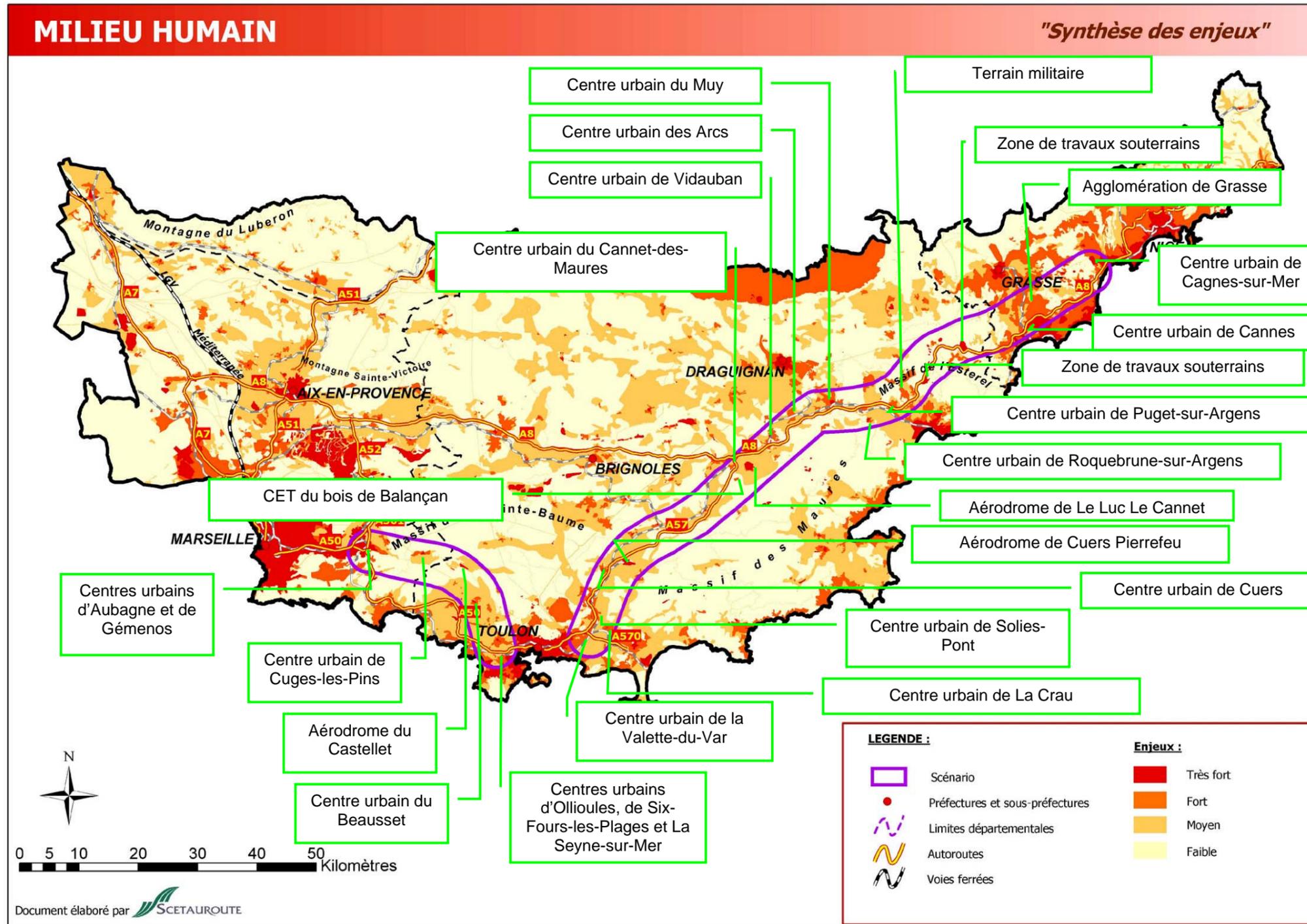
Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeu)
8	34	20	38





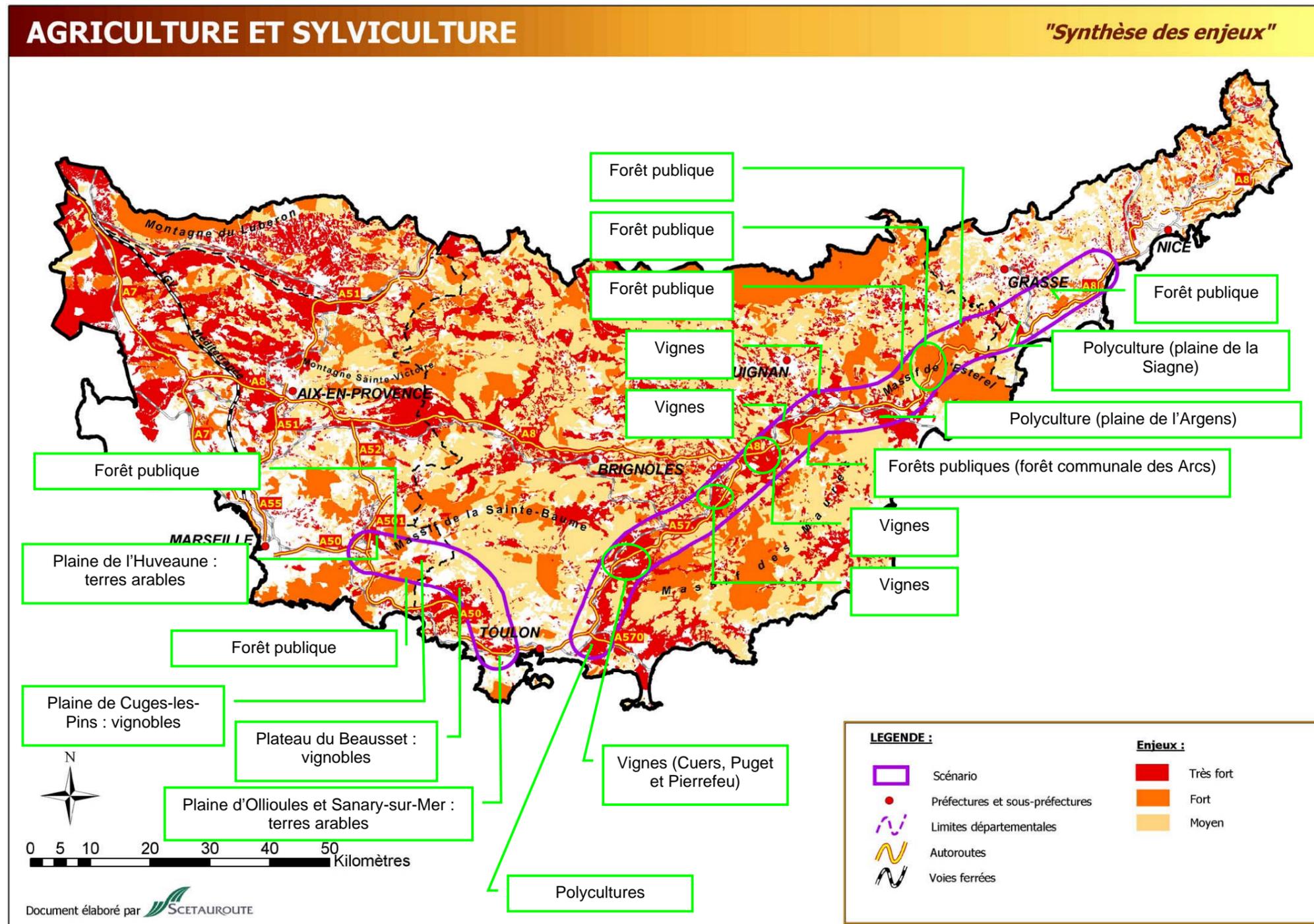
### II.3.3 MILIEU HUMAIN

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
4	14	37	45



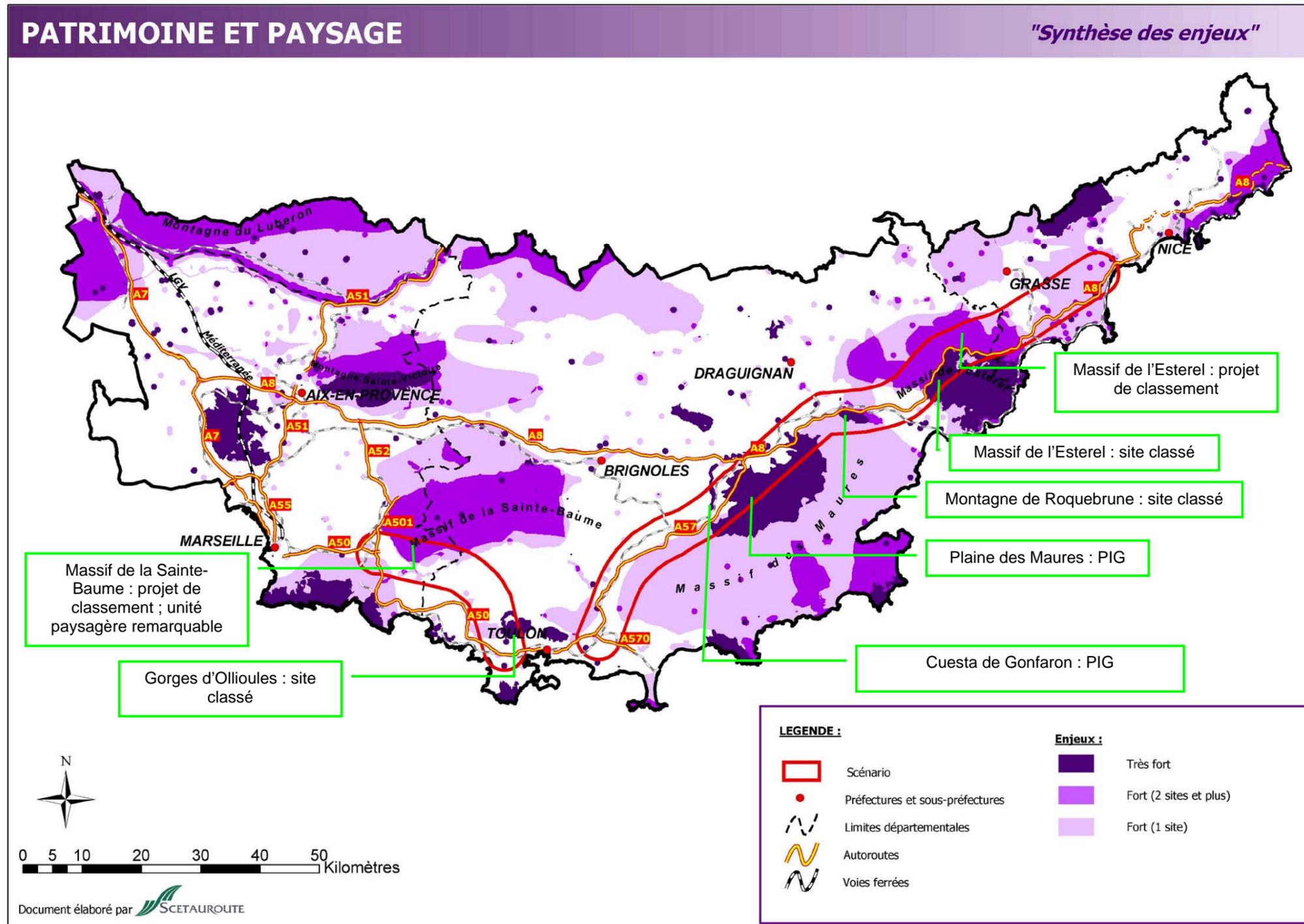
### II.3.4 AGRICULTURE - SYLVICULTURE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
28	15	31	27



## II.3.5 PATRIMOINE - PAYSAGE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
13	42	0	45



## II.3.6 SYNTHÈSE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
59	32	8	1

